

MMAP - Production musicale - Document pour discussion

Productions musicales

La production musicale, dans le contexte du programme d'action Multi-musiques (*ManyMusics*), se rapporte aux musiques telles qu'elles sont jouées, exprimées, créées, partagées et diffusées par les personnes et les peuples de traditions culturelles, d'histoire, de milieux et d'époques différents, caractérisées par la diversité de leur conception, de leur forme, de leur esthétique, de leur théorie, de leur style et de leur mode de réalisation et de communication.

La production musicale faisant partie intégrante du patrimoine culturel intangible de chaque personne et de chaque peuple, le Thème relatif à la production musicale du MMAP a identifié les aspects et points d'intérêt suivants:

a) Concernant la musique

- Protéger les traditions vivantes et le patrimoine musical des peuples et des communautés culturelles, ainsi que leur identité esthétique et leur signification sociale;
- Assurer leur continuité dynamique en soutenant et en promouvant leur pratique, de manière à permettre leur épanouissement, leur évolution, voire leur influence sur la vie contemporaine et sur l'environnement social;
- Sauvegarder les pratiques sociales, les cultures et environnements traditionnels;
- Préserver l'intégrité et la pratique permanente des expressions musicales particulières.

b) Concernant les artistes et la communauté

- Fournir aux artistes les moyens nécessaires pour qu'ils définissent leur rôle dans la société contemporaine dans le contexte de la mondialisation des arts et de la culture;
- Veiller au respect des artistes représentant différentes cultures et milieux et mettre en valeur leur précieuse contribution à l'humanisme dans leur société, leur nation ou leur état particuliers ainsi que dans la communauté mondiale;
- Protéger et sauvegarder les savoir-faire traditionnels et la technologie autochtone en matière de production musicale.

c) Menaces

- Effets de la technologie moderne et des modèles mondialisés et homogénéisés sur la production musicale;
- Effets de l'économie et du matérialisme sur l'intégrité esthétique, spirituelle et artistique de la production musicale;
- Exploitation et commercialisation.

d.) Actions positives

- Soutenir et/ou créer des chances d'expression;
- Favoriser les interactions (échanges inter-culturels, avec d'autres traditions artistiques ou expressives et d'autres secteurs de la société – entreprises, gouvernement, communautés religieuses, autres);

- Créer les conditions pour l'application de stratégies pédagogiques fondées sur des méthodologies traditionnelles et/ou autochtones;
- Assurer les conditions et possibilités de la recherche créatrice;
- Définir des programmes de promotion sociale et matérielle;
- Mettre en œuvre des programmes de formation;
- Encourager la liberté et la diversité de la diffusion et de la distribution.

Facteurs déterminants de la production musicale

Les catégories d'institutions et organisations ci-après revêtent une grande importance et exercent une influence directe sur la production musicale.

1. Institutions gouvernementales

- (a) Ministère de la culture ou équivalent
- (b) Conseil national de la musique
- (c) Direction nationale des concerts
- (d) Fonds national de ressources
- (e) Office du tourisme
- (f) Directions culturelles des collectivités locales
- (g) Centres culturels
- (h) Médias rattachés au gouvernement

2. Institutions corporatives

- (a) Industrie discographique
- (b) Salles de théâtre et de concerts
- (c) Médias
- (d) Industrie cinématographique
- (e) Internet

3. Organisations non gouvernementales et institutions à but non lucratif (nationales et internationales)

- (a) Organisations de musiciens
- (b) Organisations de groupes d'intérêt (compositeurs, musique chorale, ethnomusicologie, etc.)
- (c) Fondations artistiques et culturelles
- (d) Organisations culturelles
- (e) Conseils de tribus

Ramón Pagayon Santos

Président, Thème relatif à la production musicale

Présenté pour le site Web du MMAP: 3 juillet 2003